

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 2 NOVEMBRE 2015

- n°181 de MM. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) et Alain Maeder (DC/VL), ainsi que de 23 cosignataires, demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre sous terre, partiellement ou totalement, les containers de verre, PET et aluminium dans les quartiers historiques de la Ville (Bourg, Auge et Neuveville)

M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) présente le postulat suivant:

"L'emplacement et la couleur des containers (bleu pour le verre et le PET et rouge pour l'aluminium) ne sont pas en harmonie avec l'aspect des trois quartiers historiques du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville. Si l'emplacement ne peut pas être changé pour des raisons de place et d'accessibilité, l'aspect des lieux pourrait être amélioré par l'étude d'un système de mise sous terre, totale ou partielle, de ces containers comme cela se pratique dans plusieurs villes, comme Vevey, Sion, Sierre et Berne.

Un système de mise sous terre de la collecte du verre, du PET et de l'aluminium permettra également d'assainir les lieux qui ne sont pas toujours propres et offrent des 'coins' de dépôts sauvages de déchets ou de papier.

A côté de l'étude des possibilités de remplacement du système de collecte, les postulants invitent le Conseil communal à présenter une analyse des coûts d'un changement de système (installation et collecte) par rapport au système des containers actuels."